

Article 31 du Règlement

Tant pis si les gens ne sont pas contents, et mes félicitations à Bob Rae. Qu'il le secoue encore un peu! C'est bien ce que mérite le gouvernement fédéral du Canada. Il mérite de faire l'objet d'une grande controverse sur la question de savoir s'il a assumé ses responsabilités. Je crois que non et, à mon avis, tous les gouvernements provinciaux partagent cette opinion. Il faut en faire un grand débat public, et si cela ne plaît pas au gouvernement fédéral, tant pis pour lui.

Cela fait assez longtemps que le gouvernement mène la vie dure aux Canadiens dans les hôpitaux, qui assurent des soins médicaux dans toutes sortes de circonstances, d'un bout à l'autre du pays. Cela fait assez longtemps que le gouvernement fédéral met en jeu la survie des gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi que des hôpitaux.

La question de savoir qui a le meilleur ministère des Finances n'est pas un mystère. Il faut en faire un débat substantiel; il faut discuter de ce que le gouvernement fédéral a fait aux provinces et aux municipalités, ainsi qu'aux hôpitaux, en manquant à ses responsabilités financières.

Nous poursuivrons ce débat un peu plus tard, mais il ne sera pas moins houleux.

Mme le vice-président: Avant que nous nous interrompions, je veux dire à la Chambre que j'ai décidé de consulter le Président pendant la pause-déjeuner. L'un de nous rendra une décision après la période des questions.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures, conformément au paragraphe 24(2).

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LE PÈRE ROLLAND BRUNELLE

M. Gaby Larrivée (Joliette): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour rendre hommage au père Rolland Brunelle.

Le père Brunelle a récemment été fait chevalier de l'Ordre national du Québec. Cette haute distinction lui a été décernée par le premier ministre du Québec en témoignage de la fierté qu'inspire aux Québécois le mérite exceptionnel de son action au sein de sa communauté.

Monsieur le Président, cet honneur est bien mérité. Le père Rolland Brunelle a consacré sa vie à l'enseignement de la musique. Pendant plus de 50 ans, il a transmis sa passion de la musique à des centaines de jeunes dont certains sont devenus des musiciens professionnels de grande renommée.

Tout au long de sa carrière, le père Brunelle a su s'attirer l'admiration et le respect de la communauté joliettaise, et celle-ci lui a montré son appréciation en fêtant ses 50 ans de carrière l'an dernier.

Monsieur le Président, la contribution et le dévouement du père Brunelle à l'endroit des jeunes et de sa communauté est exemplaire.

Au nom de cette Chambre, j'aimerais adresser mes plus sincères félicitations au père Rolland Brunelle pour cet honneur bien mérité.

* * *

[Traduction]

LE MYANMAR

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, cela défie l'entendement que le Canada reconnaisse et appuie encore la dictature militaire de Myanmar, qui continue à régner par la force même après avoir été rejetée deux fois par les 40 millions de citoyens du Myanmar au cours de manifestations générales et d'élections.

En vue de retarder le transfert du pouvoir à la Ligue nationale pour la démocratie qui a remporté les élections générales de 1990, la dictature illégitime fait une guerre cruelle aux musulmans et à d'autres minorités ethniques, poussant près de 200 000 personnes à trouver refuge dans les pays voisins. En fait, à Genève, le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a lancé un appel à l'aide en qualifiant la situation de ces réfugiés de crise majeure au plan international. Amnistie internationale a confirmé que l'on porte souvent atteinte là-bas aux droits de la personne, notamment par la torture, le viol et le meurtre.

J'invite le gouvernement à reconnaître le gouvernement de la Coalition nationale du Myanmar en tant que gouvernement légitimement élu par le peuple, à appuyer les sanctions économiques et l'embargo sur les armes que l'ONU impose au Myanmar, à suspendre toutes les activités de Petro-Canada dans ce pays et à réorienter toute